Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le 13/11/2026
ID : 081-200066124-20261112-433_2026DP-AR

AGIR AVEC AMIS, PARENTS ET PROFESSIONNELS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Unité de Gestion FLORENTIN
7 place de l'Église
81150 FLORENTIN
ug-florentin@agapei.asso.fr

☐ FOYER DE VIE HENRI ENGUILABERT
7 place de l'Église
81150 FLORENTIN
foyer-enguilabert@agapei.asso.fr
Tél. 05 63 53 75 30

☒ IME ALAIN DE CHANTERAC
7 place de l'Église
81150 FLORENTIN
ime-alainchanterac@agapei.asso.fr
Tél. 05 63 53 74 40

☐ UEMA VISCOSE
uem81@agapei.asso.fr
Tél. 06 75 88 29 75

☐ UEEA ROCHEGUDE
uee81@agapei.asso.fr
Tél : 06 25 73 16 03

☐ SESSAD LE LOIRAT
> 17ter rue Berne Lagarde
81000 ALBI
sessad-leloirat@agapei.asso.fr
Tél. 05 63 54 02 64
> 13 rue Hippolyte Taine
81000 ALBI
Tél. 05 63 45 57 91
> 31/33 Bd Gambetta
81600 GAILLAC
Tél. 05 63 57 70 47

Siège social:
8 place Alphonse Jourdain
CS 51507
31015 TOULOUSE Cedex 6
Tél . 05 34 41 38 70
siege-social@agapei.asso.fr
www.agapei.asso.fr

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE D'UNE PART

La communauté d'agglomération GAILLAC-GRAULHET
Técou, BP 80133 -81604 GAILLAC
Représenté par Mr Christophe GOURMANEL, président

ET D'AUTRE PART

L'AGAPEI - L'IME « Alain de Chanterac »
7 place de l'église 81150 FLORENTIN
représenté par

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de formaliser le partenariat entre l'IME et la Médiathèque Mobile autour du projet « Atelier sensoriel », destiné à l'unité polyhandicap pour l'année scolaire 2026-2027.

Article 2 : Modalités d'intervention

Séances prévues :
Trois rendez-vous annuels sont programmés :

- **Novembre** : *Ribambelle de*
- **Février** : *Une histoire d'amour*
- **Avril** : *La pomme roule, roule*

Un bilan sera réalisé après la première séance pour ajuster les modalités si nécessaire.

Déroulement type d'une séance

1. Comptine du bonjour : *Par la fenêtre ouverte*
2. Chanson d'introduction
3. Comptine liée à l'histoire (préparée en amont avec les éducatrices)
4. Lecture à voix haute de l'album
5. Lecture accessoirisée
6. Lecture active (participation des enfants)
7. Découverte sensorielle (matières, objets, boîtes à toucher…)

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le 13/11/2026
ID : 081-200066124-20261112-433_2026DP-AR

8. Lecture individuelle en petit groupe
9. Comptine de l'au revoir : *Au revoir les copains*

Préparation et prolongement des séances

Avant la séance :

- Présentation des intervenantes (photos de l'équipe)
- Écoute de la comptine
- Consultation du tuto créatif (facultatif)

Après la séance :

- Mise à disposition du livre de la séance auprès de l'IME (prêt pour 2 mois)
- Sélection complémentaire de livres (prêt pour 2 mois)
- Découverte d'un livre CD
- Atelier créatif (facultatif)

Article 3 : **Conditions de prêt**

- Durée du prêt : 2 mois, renouvelable
- Restitution à la date prévue ou avant
- Prêt effectué à la Médiathèque Mobile (salle communale de Florentin, selon planning annuel)
- Le prêt de documents est entièrement gratuit.
- Les documents prêtés sont sous la responsabilité du détenteur de la carte

Article 4 : **Engagements des parties**

La Médiathèque Mobile s'engage à :

- Assurer les trois interventions annuelles
- Fournir les supports nécessaires (livres, CD, tutos)
- Adapter les contenus aux besoins spécifiques des enfants

L'IME s'engage à :

- Préparer les enfants à la venue des intervenantes
- Participer activement à la mise en œuvre des séances
- Assurer le suivi et la restitution des documents prêtés

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le 13/11/2026
ID : 081-200066124-20261112-433_2026DP-AR

Article 5 : **Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour l'année scolaire 2026-2027. Elle ne pourra être reconduite ou modifiée qu'à l'issue de cette période et par accord exprès des parties.

Fait à Florentin, le 26 juin 2026

Le Directeur de l'IME,

Le président de la Communauté d'agglo,
Christophe GOURMANEL